

# COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



*Lettre d'information n°55 / 2025 – février*

**Rendez-vous au pavillon FranceAgriMer au SIA (hall 4, allée B, numéro 104) !**



*Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).*

## **Agenda international**

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

Contacts : [lucie.massiet@franceagrimer.fr](mailto:lucie.massiet@franceagrimer.fr) ; [henri.versluys@franceagrimer.fr](mailto:henri.versluys@franceagrimer.fr)

### **Conférences sur le stand de FranceAgriMer au Salon de l'agriculture (hall 4, allée B, numéro 104) :**

- « Les opportunités du marché chinois pour les produits agricoles et agro-alimentaires français » (24 février de 14 h 30 à 16 h 00)
- « L'export de produits agricoles et agro-alimentaires aux États-Unis sous l'administration Trump II » (25 février de 15 h 00 à 16 h 30)

### **Webinaires de FranceAgriMer aux Journées Export Agro :**

- « Conditions sanitaires et phytosanitaires à l'export - Expadon 2 » (2 avril de 10 h 00 à 11 h 30)
- « Les opportunités du marché chinois pour les produits agricoles et agro-alimentaires français » (3 avril de 9 h 30 à 11 h 00)

### Feuille de route de la CTI 2025

La CTI internationale s'est dotée d'une nouvelle feuille de route avec 4 axes dont un nouvel axe relatif à la simplification à l'export :

1. Accompagner les entreprises dans le développement de leurs opportunités à l'export
2. Guider les entreprises dans leurs démarches, simplifier leurs démarches à l'exportation et les informer sur les outils d'appui à l'export
3. Maintenir l'accès aux marchés existants et ouvrir de nouveaux marchés
4. Promouvoir les produits français par des actions à destination des institutionnels, entreprises et consommateurs étrangers, et promouvoir l'expertise française par le biais de la coopération institutionnelle

Pour retrouver l'intégralité de la feuille de route 2025 de la CTI, [cliquer ici](#).

### Publication des chiffres 2024 du commerce extérieur français

Le rapport sur les performances 2024 du commerce extérieur français a été publié par la Direction générale du Trésor, disponible [à ce lien](#).

« L'excédent de l'agri-agroalimentaire se dégrade et atteint un point bas historique. Les exportations du secteur agricole et agroalimentaire sont quasi-stables à 82,5 Md€ en 2024, alors que les importations du secteur augmentent de 3,2 % par rapport à 2023, pour atteindre 77,6 Md€. L'excédent sectoriel diminue donc de 1,7 Md€ par rapport à 2023 pour s'établir à +4,9 Md€, un point bas depuis au moins 20 ans. Les exportations des sous-secteurs évoluent en ordre dispersé. Les ventes de produits de la culture et de l'élevage baissent de 2,8 % à 16,9 Md€, du fait de la baisse des prix mondiaux des céréales. Les exportations en valeur de céréales (blé et maïs notamment) ont ainsi reculé de 12,0 % en 2024, alors que les quantités exportées enregistrent une hausse de 2,1 %. A l'inverse, les exportations de légumes augmentent en 2024 aussi bien en valeur qu'en volume. Malgré la hausse des exportations (+1,9 %, à 63,9 Md€), la mauvaise performance de l'agroalimentaire s'explique majoritairement par la hausse des importations (+3,8 %, à 59,5 Md€). De plus, les exportations de boissons ont marqué le pas de 3,5 % à 19,6 Md€, en lien avec les tensions commerciales entre la Chine et l'UE sur le cognac. Les exportations de cognac, de champagne et de vin de Bordeaux ont diminué de respectivement 10,9 %, 8,0 % et de 4,0 % par rapport à 2023. »

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

### **SIA 2025 : inscription à la table ronde « Les opportunités du marché chinois pour les produits agricoles et agro-alimentaires français »**

FranceAgriMer organise, le 24 février prochain de 14 h 30 à 16 h 00 au Salon international de l'agriculture, une table ronde intitulée « Les opportunités du marché chinois pour les produits agricoles et agroalimentaires français », dans le cadre de la réalisation d'une étude FranceAgriMer sur ce sujet. Cette table ronde présentera les premiers résultats de l'étude ainsi que le contexte géopolitique et économique de la zone sur les filières suivantes : Céréales (dont préparations à base de céréales) et produits de la minoterie, fruits et légumes et préparations à base de légumes et fruits, boulangerie – viennoiserie – pâtisserie, produits d'épicerie et préparations alimentaires et produits de la mer. Outre les représentants de l'ambassade de France à Pékin et de Business France, deux entreprises du secteur du e-commerce et de l'aquaculture témoigneront sur leurs exportations vers la zone. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Contact : [lucie.massiet@franceagrimer.fr](mailto:lucie.massiet@franceagrimer.fr) ; [henri.versluys@franceagrimer.fr](mailto:henri.versluys@franceagrimer.fr)

### **SIA 2025 : inscription à la conférence « L'export de produits agricoles et agro-alimentaires aux États-Unis sous l'administration Trump II »**

FranceAgriMer organise, le 25 février prochain de 15 h à 16 h 30 au Salon international de l'agriculture, une conférence intitulée « L'export de produits agricoles et agro-alimentaires aux États-Unis sous l'administration Trump II ». Elle abordera les enjeux et défis que posent le nouveau mandat américain pour les filières agricoles et agro-alimentaires françaises, grâce à des éclairages de représentants de l'ambassade de France aux États-Unis, mais aussi des témoignages des secteurs « vins et spiritueux » et « produits laitiers ». Les problématiques SPS et d'accès au marché seront également à l'ordre du jour. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Contact : [lucie.massiet@franceagrimer.fr](mailto:lucie.massiet@franceagrimer.fr) ; [henri.versluys@franceagrimer.fr](mailto:henri.versluys@franceagrimer.fr)

## Journées Export Agro 2025 : du 31 mars au 4 avril 2025

Le ministère en charge de l'agriculture, Business France et leurs partenaires, dont FranceAgriMer, organisent du 31 mars au 4 avril 2025 les « Journées Export Agro », en format dématérialisé. L'ensemble des webinaires permettront aux entreprises des secteurs agricoles, agroalimentaires et d'agroéquipements d'identifier les opportunités et tendances de consommation sur des marchés porteurs tels que les États-Unis, la Chine, l'Allemagne, le Nigéria, le Vietnam, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Des séquences thématiques sur France 2030, la RSE à l'export, les agréments à l'export pour les pays tiers, Expadon 2 ainsi que sur le Club Export Agro et le réseau CCE, seront également organisés.

FranceAgriMer proposera durant cette semaine deux webinaires :

- « Conditions sanitaires et phytosanitaires à l'export – Expadon 2 » (2 avril de 10 h 00 à 11h30) ;
- « Les opportunités du marché chinois pour les produits agricoles et agro-alimentaires français » (3 avril de 9 h 30 à 11 h 00).



Contact : [olivier.de-la-faire@agriculture.gouv.fr](mailto:olivier.de-la-faire@agriculture.gouv.fr) ; [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## AgroFret: deuxième édition de la rencontre du fret maritime des exportations conteneurisées agricoles et agro-alimentaires françaises

Plus de 150 acteurs du monde maritime, agricole et agro-alimentaire ont participé à la deuxième rencontre d'AgroFret qui s'est tenue le 30 janvier dernier à Paris. Cet événement a permis d'échanger sur les problématiques, les enjeux et les défis du fret maritime conteneurisé, plus particulièrement sur les spécificités des marchés nord et sud-américains, où les exportations de produits agricoles et agro-alimentaires français s'élevaient à 7,8 milliards d'euros en 2024. Pour retrouver les présentations effectuées lors de cet événement, cliquer [ici](#).



Mot d'accueil de Julie Brayer-Mankor, directrice générale adjointe de FranceAgriMer lors d'AgroFret.

Contact : [lucie.massiet@franceagrimer.fr](mailto:lucie.massiet@franceagrimer.fr) ; [henri.versluys@franceagrimer.fr](mailto:henri.versluys@franceagrimer.fr)

---

## Ouvrir et maintenir les marchés

---

### Semaine de l'export 2025 : trois tables rondes thématiques à la « Journée accès au marché » (5 février)

L'édition 2025 de la « Journée accès au marché » s'est tenue le 5 février dernier à Bercy et a permis d'aborder à travers trois tables rondes thématiques la politique commerciale de l'Union européenne et ses accords de commerce existants, les enjeux géopolitiques, ainsi que les opportunités d'investissement à l'export pour les entreprises françaises. Marie-Christine Le Gal, directrice générale adjointe de la DGAL au ministère en charge de l'agriculture, a notamment rappelé le rôle essentiel des conseillers aux affaires agricoles situés dans les ambassades de France à l'étranger pour aider à l'ouverture de nouveaux marchés. Cette journée s'inscrivait dans le cadre de la Semaine de l'export organisée par la DG Trésor du 4 au 7 février. Pour consulter la rediffusion de la conférence, [cliquer ici](#).

Contact : [elloa.saleh@dgtresor.gouv.fr](mailto:elloa.saleh@dgtresor.gouv.fr)

### Semaine de l'export 2025 : Access2markets, l'outil pour mieux exporter

Dans le cadre de cette Semaine de l'export, un webinaire « Access2markets » a permis le 5 février aux entreprises de découvrir le logiciel de la Commission européenne. Access2markets est une base de données offrant toutes les clés aux entreprises pour pouvoir importer ou exporter en bénéficiant des meilleures conditions proposées par l'Union européenne et accompagne les entreprises étape après étape. Le portail permet notamment d'accéder à des informations sur les sujets suivants : droits de douane, règles d'origine, taxes et droits additionnels, procédures et formalités d'importation, exigences relatives aux produits, obstacles au commerce, statistiques des flux commerciaux. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : [elloa.saleh@dgtresor.gouv.fr](mailto:elloa.saleh@dgtresor.gouv.fr)

### La France a recouvré le statut indemne d'IAHP

Aucun foyer d'IAHP n'a été enregistré en élevage de volailles depuis le 4 janvier 2025. Toutes les mesures de restriction ont été levées sur l'ensemble du territoire national le 4 février 2025. Ainsi, conformément au chapitre 1.1 du Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a pris acte de cette nouvelle situation sanitaire le 4 février 2025. Elle a par ailleurs publié l'auto-déclaration de la France du statut indemne d'IAHP. Pour la retrouver l'auto-déclaration, [cliquer ici](#).

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## États-Unis/Canada : levée de l'embargo sur les volailles françaises

Les États-Unis et le Canada ont décidé de lever leur embargo sur les importations de certaines volailles françaises, suite à la vaccination des canards contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en France.

La levée de l'embargo américain, décidée le 16 janvier concerne les volailles et produits de volailles (à l'exception des canards), y compris sur les œufs à couvrir et poussins d'un jour.

Le Canada a levé toutes les restrictions sur les exportations de génétique aviaire française (œufs à couvrir et poussins d'un jour) le 24 décembre 2024 et depuis le 5 février 2025, sur les exportations de volailles, à l'exception des produits crus issus de canards vaccinés et des canards vivants vaccinés. Le site de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a été mis à jour et des précisions ont été apportées sur les produits exportables : notamment, toutes les viandes et produits issus de volailles non vaccinés produites depuis octobre 2023 et non uniquement ceux produits depuis l'annonce de levée d'embargo de la semaine dernière

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## Égypte : séminaire et rencontres franco-égyptiennes dans le secteur bovin

INTERBEV a organisé le 29 et 30 janvier dernier un séminaire au Caire, soutenu financièrement par FranceAgriMer, afin de poser les bases du retour de la filière bovine française en Égypte. Celui-ci a rassemblé Éric Chevalier, ambassadeur de France en Égypte, Marie-Christine Le Gal, cheffe des services vétérinaires français, ainsi que de nombreux officiels et professionnels français et égyptiens du secteur bovin. À l'occasion de ce séminaire, des certificats sanitaires pour l'exportation de bovins vivants destinés à la reproduction, à l'engraissement et à l'abattage de la France vers l'Égypte, ont été signés par les chefs des services vétérinaires respectifs des deux pays.

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## Expadon 2 : décommissionnement d'Exp@don

Tous les modèles de certificats des filières « Lait et produits laitiers » et « Viandes et produits carnés » sont actuellement disponibles dans l'application Certificat d'Expadon 2. Les autres modèles pour l'exportation des denrées alimentaires des filières « Produits de la mer et d'eau douce », « Œufs et ovoproduits » et « Autres DAOA » vont être mis à disposition dans l'application Certificat d'Expadon 2 dans le courant du mois de mars. Dans l'attente de cette mise à disposition, il est conseillé de faire les démarches de création de compte et d'habilitation sur Expadon 2. La procédure est décrite sur le portail Infocom d'Expadon 2. Une formation sera assurée courant mars sur l'utilisation du module Certificat d'Expadon 2. Les modèles de certificats des autres filières (alimentation animale, sous-produits animaux, génétique et animaux vivants) seront mis à disposition d'ici le mois de juin 2025.

Pour toute question concernant Expadon 2, cliquer sur le [Formulaire d'assistance](#).

## **TRACES NT : la double authentification ne sera plus acceptée à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025**

Les opérateurs qui utilisent le SMS comme double authentification se doivent d'adopter un autre mode d'authentification, avant la date du 1<sup>er</sup> avril 2025, car il ne sera alors plus accepté. Un pas à pas expliquant les différentes options est disponible [ici](#) (vous pouvez cliquer sur « traduire en français »).

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## **Corée du Sud/TRACES NT : activation de nouveaux certificats harmonisés pour les exportations de l'Union européenne**

Les certificats sanitaires pour les exportations de produits laitiers, d'ovoproduits et de produits carnés stérilisés vers la Corée du Sud ont été activés dans TRACES NT et peuvent d'ores et déjà être utilisés via le module Exportation UE.

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## **Grande-Bretagne/TRACES NT : nouveau certificat d'exportation de laine et/ou de poils non traités provenant d'animaux sensibles à la fièvre aphteuse**

Un nouveau certificat sanitaire pour l'exportation vers la Grande-Bretagne de laine et/ou de poils non traités d'animaux sensibles à la fièvre aphteuse (autres que les espèces porcines) provenant de zones indemnes de fièvre aphteuse à l'intérieur d'un pays où sévit la fièvre aphteuse (modèle de certificat GBHC590 v1.0) est désormais disponible dans TRACES NT. Le certificat n'est actuellement disponible qu'en anglais. Chaque État membre peut néanmoins faire la demande auprès de la Commission européenne pour avoir une traduction dans sa langue nationale.

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## Promouvoir les produits et l'expertise française

### Serbie : clôture du jumelage UE sur la mise en place d'une organisation commune des marchés agricoles

Depuis 2022, la France était engagée avec la Lituanie dans un jumelage en Serbie dans le cadre d'un consortium mené par la Pologne. Ce projet visait à aligner les réglementations agricoles serbes sur l'OCM. L'engagement français portait sur deux volets: les réglementations et interventions vitivinicoles et la structuration économique du secteur en organisations de producteurs et interprofessions. Des experts du CGAAER, de FranceAgriMer et de l'Agrocampus de Gironde y ont contribué lors de missions et séminaires à Belgrade ou à l'occasion de visites d'étude en France avec la participation de professionnels. Les activités ont permis la réalisation de livrables permettant l'alignement sur le chapitre 11 « Agriculture et développement rural » de l'Acquis communautaire avec notamment un projet de loi sur le vin actualisé.

Contact : [guillaume.laurent@franceagrimer.fr](mailto:guillaume.laurent@franceagrimer.fr)

### Programme européen de promotion « Enjoy, it's from Europe » : appel à propositions 2025

Ce programme européen vient en aide au secteur agro-alimentaire européen pour financer des campagnes d'information et de promotion. Basé sur une stratégie définie au niveau européen, sous le slogan « Enjoy, it's from Europe », le programme aide les professionnels du secteur à se lancer sur les marchés internationaux et vise à faire prendre conscience aux consommateurs des efforts réalisés par les agriculteurs européens pour offrir des produits de qualité. La date limite de soumission des demandes de financement est fixée au 23 avril 2025. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Contact : [juliane.vernaudon@franceagrimer.fr](mailto:juliane.vernaudon@franceagrimer.fr); [REA-AGRI-GRANTS@ec.europa.eu](mailto:REA-AGRI-GRANTS@ec.europa.eu); [AGRI-PROMOTION@ec.europa.eu](mailto:AGRI-PROMOTION@ec.europa.eu)



Pour rejoindre le Réseau d'Experts en Coopération Internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter [krisztina.albert@franceagrimer.fr](mailto:krisztina.albert@franceagrimer.fr).

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : Mission des affaires européennes et internationales  
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page [www.franceagrimer.fr/RGPD](http://www.franceagrimer.fr/RGPD)

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) FranceAgriMer @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information,  
merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*